

Tendances

Une population agricole en recul

L'observatoire prospectif de l'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, réalisé par les Chambres d'agriculture et CER France, vient de livrer ses derniers résultats. Nous nous intéressons plus particulièrement à ce qu'il révèle de la démographie agricole régionale.

Grandes cultures, élevage, poids du bio, mécanisation, démographie... Autant de thématiques qui structurent l'agriculture de Bourgogne Franche-Comté (BFC) et sur lesquelles il est intéressant de faire un point. C'est ce que proposent les Chambres d'agriculture et CER France, à travers leur Observatoire prospectif de l'agriculture régionale. Un document qui ausculte les grandes variantes de tous les secteurs agricoles, et qui permet d'entrevoir les évolutions possibles. Cet observatoire revêt d'ailleurs, à la lumière du choc de la crise sanitaire vécue en 2020, un intérêt très particulier, l'agriculture ayant occupé un rôle majeur, rappelé à tous, durant les difficiles semaines que nous avons traversé. L'un des points importants mis en lumière par ce document est la question de la population agricole en BFC. Il apparaît que celle-ci a fortement diminué ces dernières années. Près d'un exploitant sur deux a plus de 50 ans et, en moyenne, seuls deux départs sur trois sont remplacés.

2 000 exploitants de moins en 6 ans

Si l'est de la région semble relativement épargné par cette tendance démographique, d'autres zones cumulent les difficultés d'âge moyen élevé, de faible remplacement et de revenus faibles et très variables. En janvier 2018, la BFC comptait près de 27 400 chefs d'exploitation (5 800 en Côte-d'Or, 3 900 dans l'Yonne et près de 3 000 dans la Nièvre, la Saône-et-Loire comptant le plus d'exploitants : 6 700). Entre 2012 et 2018, la région aura perdu 2 000 exploitants agricoles. Un recul de 7,4 % qui reste néanmoins inférieur à celui observé au plan national sur la même période (près de 10 %). Le recul est nettement plus limité en Franche-Comté (-3,5 %) qu'en Bourgogne dont le mouvement est proche de l'ensemble du pays. Deux faits sont à remarquer



Plus de femmes, plus de projets d'installation sur des secteurs atypiques, mais, dans le même temps, une population agricole qui décline : tel est le paysage révélé par l'Observatoire prospectif de l'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

dans l'évolution de la démographie agricole régionale : la part des femmes parmi les entrants (voir encadré) et la hausse des reconversions professionnelles et des installations hors du cadre familial (ces dernières sont passées de 25 % à 40 % des installations aidées en BFC, entre 2015 et 2018). Les Points accueil installation (PAI) ont enregistré une augmentation du nombre de reconversions professionnelles. En 2019, 34 % des porteurs de projet exerçaient ou exercent toujours une activité non agricole lors de leur visite au PAI. Le nombre de candidats de plus de 40 ans, avec une situation professionnelle parfaitement stable et souhaitant changer entièrement leur mode de vie, est en progression. On note aussi un niveau de formation globalement en hausse, au moment de l'installation. Le taux de remplacement des agriculteurs de 50 ans et plus est le plus faible dans l'Yonne et dans le nord Côte-d'Or. Dans ces zones, lors d'une fin d'activité, les terres sont souvent reprises par des exploitations en place pour agrandissement.

Offres et demandes

La faiblesse du taux de remplacement s'observe aussi, de manière moins sévère toutefois, dans le centre et l'ouest de la Nièvre, ainsi que dans le centre de la Côte-d'Or et une partie du nord de la Saône-et-Loire. Là, il se limite à 53 %. L'année 2018 s'est caractérisée par un nombre important de rendez-vous en PAI. Il faut sans doute voir là un effet de la création de la 4ème modulation de la Dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) apparue courant 2017. Pourtant, le nombre de

porteurs de projet accueillis en 2019 a reculé de 12 % par rapport à 2018 (1 377 contre 1 510), à un niveau proche de celui de 2017. Cette diminution est particulièrement forte en Côte-d'Or (-49) et dans l'Yonne (-32). Il semble que les difficultés du renouvellement générationnel en agriculture dans notre région trouvent en partie leur origine dans une forme d'inadéquation entre l'offre et la demande : un nombre important d'exploitations à reprendre ou en recherche d'associés ne correspond pas aux attentes de la plupart des porteurs de projets vus en PAI. En rendez-vous PAI, la majorité des porteurs de projet envisage de s'installer en entreprise individuelle (63 % en 2019), motivée par la volonté de garder totalement le contrôle des décisions. Toutefois, deux tiers des installations se font en société et Gaec. De nombreux porteurs de projet ne parviennent donc pas à s'installer ou, du moins, pas dans le modèle qu'ils avaient envisagé au départ. En 2019, près de 60 % des porteurs de projet rencontrés en PAI souhaitaient démarrer une activité atypique, innovante ou hors grandes filières : ovins, caprins, apiculture, aviculture, maraîchage, horticulture, arboriculture ou autres. Ce chiffre augmente chaque année. Une grande partie de ces projets n'aboutit pas. Ils sont repoussés, voire abandonnés, pour plusieurs raisons : foncier ou financements insuffisants, manque de réflexion, besoin de mûrir davantage, changement d'orientation... Le mode de production évolue également dans les projets des candidats. La proportion des souhaits d'installation en agriculture biologique

a augmenté de 4 % en 2019 par rapport à 2018 et représente 25 % des projets. Au final, il apparaît que la baisse du nombre d'exploitants devrait se poursuivre. L'Observatoire prospectif de l'agriculture en BFC tente une projection d'ici à 2028, en supposant que les taux d'entrées et de sorties constatés au cours des cinq dernières années restent inchangés. Selon ces hypothèses, dans tous les départements, la baisse du nombre de chefs d'exploitation s'accélérait. Le vieillissement de cette population se poursuivrait. Pour la Côte-d'Or, sur la période 2018-2028, la baisse atteindrait 22 %, comme en Saône-et-Loire. Dans la Nièvre et l'Yonne, elle se limiterait, respectivement, à -20,6 et -20,4 %.

BERTY ROBERT*

* Source: document Observatoire prospectif de l'agriculture en BFC

Plus de femmes

Sans pour autant pouvoir parler de féminisation massive, l'observatoire de l'agriculture révèle qu'en Bourgogne Franche-Comté, parmi les agriculteurs nouvellement installés, les femmes sont de plus en plus nombreuses. Entre 2012 et 2018, leur part parmi les entrants est beaucoup plus élevée que parmi les exploitants déjà présents en 2012. Cette proportion varie entre 34 et 40 % par an. Toutefois, cette différence modifie peu leur part au sein de l'ensemble des cotisants MSA (environ 20 % durant la période), car leur taux de sorties est aussi plus élevé que celui des hommes, en raison d'un âge moyen d'entrée en activité supérieur de 10 ans à ces derniers.

En bref

Solidarité Le monde du vin mobilisé pour les soignants

Il y a quelques semaines voyait le jour le collectif Vins de Bourgogne Solidaires avec l'objectif de réaliser une grande collecte à destination des soignants bourguignons. Ceci sous l'impulsion de Jérôme Galeyrand et Fabrice Amiot (Vignerons en Bourgogne) épaulés par la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne (CAVB), le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), l'agence de communication La Bicyclette de Paul, le spécialiste du transport Logivin et les commissaires-priseurs Sadde. Les vignerons ont répondu présent et plus de 3 000 bouteilles ont été généreusement données, dont plus d'un tiers de Premiers crus et Grands crus. La deuxième étape de cette initiative débutera le 13 juin avec la vente en ligne de ces bouteilles sur le site ventealapropriete.com. Le site d'e-commerce proposant à la vente des coffrets « surprises » panachés de 6 bouteilles à 125 €. Tous les niveaux d'appellations seront représentés, de Chablis à Mâcon, en passant par les grands noms de la Côte-d'Or : Gevrey-Chambertin, Vosne-Romanée, Meursault, Chassagne-Montrachet. La troisième étape aura lieu le 22 juin à 14 h 30 avec la vente aux enchères en ligne organisée par les commissaires-priseurs Sadde à Dijon, pour les Grands crus et grands formats (magnum, jéroboam, mathusalem). Les bénéfices générés par cette opération #VinsdeBourgogneSolidaires, seront en intégralité reversés aux personnels soignants bourguignons. L'ensemble des partenaires de cette initiative participe à titre gratuit et sans aucune contrepartie à cette opération solidaire.

Prairies La Bourgogne-Franche-Comté en léger déficit

Au 20 mai, seules les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté connaissent une pousse des prairies déficitaire par rapport à la période de référence 2008-2018, indique Agreste dans une note de conjoncture du 29 mai. D'après le service de statistique du ministère de l'Agriculture, le Grand Est présente un déficit « faiblement marqué », avec un indicateur Information et suivi objectif des prairies (Isop) de 90. Dans cette région, « seule la moitié des zones fourragères est en déficit, avec des disparités notables entre l'Alsace déficitaire (Isop à 82) et Champagne-Ardenne dans la norme (Isop à 96) ». Malgré des disparités entre régions et au sein même de ces dernières, « la production cumulée des prairies, au niveau national, est dans la norme » (+8,5 % par rapport à la référence). « Deux tiers des régions du territoire sont excédentaires », relève Agreste, avec « des situations proches de la normale (Isop voisin de 110) pour trois quarts d'entre elles ». L'herbe est particulièrement verte en Bretagne (Isop à 122), mais aussi en Pays de Loire, Paca et Centre-Val de Loire, où, respectivement 69, 65 et 63 % de la pousse annuelle ont été réalisés (contre 51 % au niveau national et 47 % pour la période de référence).